

# INSTITUT EUROPÉEN de l'Université de Genève (IEUG)

2011-2012

## MESSAGE AUX ÉTUDIANTS DE L'IEUG

« Chers étudiants,

Il y a un certain nombre d'années, je me trouvais à votre place et je m'apprêtais, comme vous, à entamer une nouvelle année universitaire à l'Institut européen de l'Université de Genève. A cette occasion, je voulais vous adresser un salut amical même s'il est aussi teinté, je l'avoue, d'une pointe discrète de jalousie! Je sais qu'on ne choisit pas un cursus d'études européennes par hasard. L'Europe, c'est une idée, c'est un projet, c'est une vision, mais pour ceux qui y participent de près ou de loin, c'est une adhésion profonde. Nous partageons cette adhésion. C'est pourquoi je ne peux que vous encourager à poursuivre dans votre voie, qui vous conduira, je l'espère, à une carrière dans les institutions européennes ou consacrée à l'idée européenne... ».

**José Manuel Barroso**

*Ancien étudiant de l'Institut  
Président de la Commission européenne*



## UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Institut européen de l'Université de Genève (IEUG)  
2 rue Jean-Daniel Colladon  
CH - 1204 Genève  
[www.unige.ch/ieug](http://www.unige.ch/ieug)



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**  
INSTITUT EUROPÉEN

## Sommaire

Etudier l'Europe à Genève	2
L'Institut	5
Master en études européennes	6
Formation continue	25
Activités de Recherche	27
Publications	31
Ressources documentaire	33
Activités et vie à l'Institut	34
Renseignements pratiques	37

## **Etudier l'Europe à Genève**

Le 1er décembre 2009, la Communauté européenne, au cœur des études européennes depuis un demi-siècle, a disparu pour laisser place à une nouvelle Union européenne. Cette énième mutation de l'OPNI (Objet Politique Non Identifié, formule que l'on doit à l'ancien Président de la Commission européenne Jacques Delors) que constitue l'UE implique une nouvelle donne, politique et institutionnelle. Par ailleurs, les enjeux économiques contemporains, d'une nature et d'une magnitude inouïe, obligent les Européens à se resituer dans un monde en cours de basculement. Le vieux continent, son histoire et ses cultures, intégreront ces nouveaux paramètres dans l'intéressante dialectique entre le poids d'un riche passé et les potentialités d'une intégration en devenir qui façonne l'Europe d'aujourd'hui.

L'Europe est devenue un objet d'étude académique depuis qu'au sortir de la Deuxième guerre mondiale, des dirigeants européens, audacieux et visionnaires, ont lancé le projet d'intégration européenne. Plutôt que de consolider et renforcer les institutions et les sentiments nationaux, conduisant à des nationalismes antagonistes dont la première moitié du XXe siècle avait par deux fois révélé le potentiel de dévastation, il s'agissait de construire une Europe pacifiée et pacifique.

Ce projet ambitieux et original oblige à repenser les relations entre Etats et conduit à envisager des modes de socialisation, nouveaux et transnationaux pour les Européens. Au-delà des rapports politiques, économiques et juridiques entre Etats et entreprises, se bâtit une société européenne; mais celle-ci ne se construit ni en substitution, ni sur le modèle des sociétés nationales.

Cette étude de l'Europe en construction dans une perspective sociétale, l'Institut européen de l'Université de Genève en est le pionnier, à l'instigation de son fondateur, Denis de Rougemont. Dès 1963, celui-ci a initié à Genève un Institut européen dont le champ d'étude transcende la dimension classique et « technique » des Relations internationales, pour privilégier une approche humaniste et culturelle.

Etudier l'Europe, c'est donc se pencher sur l'un des projets politiques les plus novateurs de ces deux derniers siècles, et tenter d'en appréhender les conséquences sur tous les aspects de nos sociétés : de la littérature à l'économie, de la culture au droit, en passant par la science politique et la sociologie. La constante exigence d'interdisciplinarité qu'impose cet objet d'étude rend cette filière particulière.

Pourquoi étudier l'Europe à Genève ? Trois raisons rendent le Master en études européennes de l'IEUG particulièrement attractif.

Premièrement, les études européennes, qui étaient jusqu'à il y a peu fortement autocentrées, sont aujourd'hui obligées de porter une interrogation sur la place de l'Europe dans un monde en mutation. Genève, en tant que capitale des relations multilatérales en raison des nombreuses organisations internationales localisées sur son territoire, est un lieu privilégié pour cette action extérieure de l'Union européenne ; et donc, l'Institut européen à Genève est le lieu idéal pour étudier cette nouvelle dimension et ce nouveau défi pour l'Europe.

Deuxièmement, la Suisse est au cœur de l'Europe, sans être membre de l'Union européenne. Cette situation particulière permet ainsi un regard distancé mais non-excentré sur l'aventure européenne.

Enfin, la construction européenne est largement, même si c'est parfois en suivant des chemins peu directs, inspirée des principes du fédéralisme. De par l'expérience suisse d'un fédéralisme multiculturel, ainsi que l'engagement historique de l'Institut européen genevois dans le mouvement fédéraliste européen, l'IEUG constitue le centre de compétences le plus reconnu sur la question du fédéralisme européen.

C'est dans cet Institut, situé au cœur de l'Europe, dans une capitale internationale sise sur le territoire d'un Etat non membre de l'UE, dont l'actuel Président de la Commission européenne a obtenu le diplôme dans les années 80, que nous vous invitons à venir scruter l'Europe.

Nicolas Levrat  
*Directeur*

«La question européenne n'est pas une question académique. Elle n'appartient pas à un passé qu'il suffirait de décrire et d'interpréter, mais à un avenir auquel nous sommes tous vitalement intéressés, et qu'il s'agit de préparer. Elle est moins un acquis à transmettre qu'une question à résoudre. Est-ce à dire qu'il faille en laisser le soin aux seuls hommes d'Etat, aux seuls calculs des experts officiels, et au seul enthousiasme des militants ? Question globale, économique et politique au premier chef, elle implique en réalité quantité de problèmes moraux, juridiques, historiques, philosophiques dont il faut reconnaître que beaucoup encore attendent d'être étudiés objectivement, un à un, et aussi d'être envisagés dans l'ensemble de leurs interconnexions et par rapport à ces notions de l'homme qui ont fait que l'Europe, malgré tout, représente autre chose et un peu plus que ce qu'elle est dans sa réalité physique, qui est à peine 4% des terres émergées de la planète ».

Denis de ROUGEMONT, lors de l'ouverture de la première année académique

## **L'Institut**

2, rue Jean-Daniel Colladon - CH - 1204 Genève  
Tél : +41 22 - 379 78 50 ou 51 ou 17 / Fax : +41 22 - 379 78 52  
Accès : Transports publics : bus 3 et 5 (arrêt Palais Eynard) / Parking : Saint-Antoine

*Fondé en 1963 par Denis de Rougemont, l'Institut européen est aujourd'hui un Centre interfacultaire rattaché au Rectorat de l'Université de Genève. Il assure la coordination et la promotion des enseignements et recherches interdisciplinaires sur l'Europe en formation. Il réunit à cette fin des enseignants et des chercheurs des facultés des Lettres, de Droit et des Sciences économiques et sociales. Sous l'impulsion de son fondateur, l'Institut a acquis une réputation internationale dans l'étude des cultures européennes, du fédéralisme européen, ainsi que de la dimension régionale de l'Europe. L'IEUG accueille annuellement une cinquantaine d'étudiants, en provenance de toute l'Europe, qui suivent son programme de Master en 2 ans.*

**Directeur** - Nicolas Levrat

**Comité de Direction** – Christine Kaddous, Pascal Sciarini et Jenaro Talens

**Secrétariat** - Sandrine Bionda et Brigitte Dugué

E-mail : Sandrine.Bionda@unige.ch

Brigitte.Dugue@unige.ch

**Secrétariat des étudiants (tous les matins 9h-12h)** - Maud Preher

E-mail : Maud.Preher@unige.ch

**Responsable des études (Master)** - Déborah Lassalle

**Responsable du MAS « Studies on European Security »** - René Schwok

**Responsable du Certificat sur les relations interculturelles** – Maximos Aligisakis

**Responsable des services à la cité** - Frédéric Esposito

**Responsable des publications** - Marc Roissard de Bellet

**Responsable du GEPECO** - Korine Amacher

**Responsable du CERCLE** - Nicolas Levrat

**Centre d'archives européennes** - Lubor Jilek

## Master en études européennes

- Le Master a **trois orientations** :
  1. Cultures et Sociétés (CS)
  2. Economie, Politique et Sociétés (EPS)
  3. Institutions, Droit et Sociétés (IDS)
- Les étudiants choisissent une orientation lors de leur inscription.

### Conditions d'admission

- L'admission se fait **sur dossier** (voir feuille d'inscription). Les étudiants intéressés par le Master doivent remplir le bulletin d'inscription inséré dans cette brochure ou le télécharger sur le site de l'IEUG et le renvoyer au secrétariat de l'Institut accompagné des documents requis.
- Au début de leur formation, les candidats doivent être titulaires d'un diplôme universitaire correspondant à **au moins 180 crédits ECTS** délivrés par une Université ou institution équivalente reconnue par l'Université de Genève.
- Bonne maîtrise du français exigée (examen pour les non- francophones). Pour plus d'information sur le « test de français général à valeur obligatoire », se reporter au site : [www.unige.ch/dase/immatriculation/Examendefrancais.html](http://www.unige.ch/dase/immatriculation/Examendefrancais.html)
- Par ailleurs, une connaissance passive de l'anglais est nécessaire.

**Dernier délai pour l'envoi des candidatures : 31 mars 2011**

## Enseignements

- Les enseignements sont semestrialisés.
- L'enseignement se donne sur 3 semestres ; le quatrième semestre est en principe réservé soit à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire, soit à un stage.
- Un colloque de Master encadre les étudiants durant les deux premiers semestres.

## Conditions d'obtention du Master

- Pour l'obtention du Master, il faut obtenir **120 crédits ECTS** en 4 semestres. 90 crédits sont liés aux enseignements.
- Pour les 30 derniers crédits ECTS, le candidat doit soit rédiger et défendre un mémoire (80 pages environ) soit accomplir un stage et rédiger un rapport de stage (entre 2 et 6 mois).

### Structure du Master (120 crédits)

#### Tronc commun (36 ECTS)

##### Enseignements de base (mise à niveau)

5 cours, 30 crédits (3 par cours et 3 par complément d'étude relié à l'enseignement)

##### Colloque méthodologique et interdisciplinaire (6 ECTS)

#### Cours d'orientation (30 ECTS)

5 cours, (6 crédits par cours) dans l'orientation principale choisie

#### Cours à option (24 ECTS)

4 cours, (6 crédits par cours) à prendre dans le reste du programme de l'IEUG

**Stage et rapport de stage**  
(30 ECTS)

**Mémoire et soutenance**  
(30 ECTS)

## Liste des cours

### TRONC COMMUN (1er semestre)

Qu'appelle-t-on « culture européenne » ?  
Des sociétés européennes à l'Union sur le long vingtième siècle  
L'intégration européenne dans une perspective politologique  
Théorie de l'intégration économique européenne  
Introduction au droit européen

Colloque méthodologique et interdisciplinaire (sur 2 semestres)

### CULTURE ET SOCIETES (CS)

Atelier Denis de Rougemont  
Ville et culture en Europe  
L'imaginaire de l'Europe  
Les politiques scientifiques, éducatives et culturelles de l'UE  
Les sociétés civiles : enjeu ou acteur européen ?  
Migrations et relations interculturelles en Europe  
L'Islam et l'Occident  
La politique étrangère russe : 1815-1917  
La politique étrangère de l'URSS  
L'Europe des nations (1870-1970)  
L'Europe et les Organisations internationales (fin XIXè-XXè siècle)

## **ECONOMIE, POLITIQUE ET SOCIETES (EPS)**

Politiques économiques de l'Union européenne  
Relations économiques entre l'UE et les pays en développement  
Intégration monétaire et financière de l'UE  
Economic integration worldwide : a comparative approach  
Européanisation et politique économique comparée I  
Théories politologiques de l'intégration européenne  
Territorial Politics and Party Politics in a Multilevel Europe  
The Structure of Authority beyond the National State  
Légitimité et démocratie participative en Europe  
Les démocraties européennes face aux nouveaux enjeux de sécurité  
Géopolitique de l'Europe  
Dimensions extérieures de l'Union européenne  
La politique étrangère de l'UE et la gestion des crises  
L'Europe dans les médias : lectures critiques  
Mondialisation des médias dans le contexte européen  
Aspects sociologiques de la construction européenne

## **INSTITUTIONS, DROIT ET SOCIETES (IDS)**

Droit du marché intérieur de l'Union européenne  
Droit européen des droits de l'homme  
Villes et régions dans l'intégration européenne  
Les relations entre l'Union européenne et les organisations internationales  
Questions conceptuelles et normatives de l'intégration européenne  
Enjeux fédéralistes et démocratiques de l'intégration européenne

**Corps enseignant**  
**Domaines d'enseignement et de recherche**

M. Aligisakis - Sociologie de la construction européenne, politique comparée et théorie du conflit et de la médiation.

J. Chalaby - Médias et communication internationale.

F. Cheneval – Problèmes normatifs de l'intégration européenne, Global Justice et philosophie politique.

P. Dethurens - Culture et littérature européennes modernes.

F. Esposito - Gouvernance européenne, démocratie directe, fédéralisme, lutte antiterroriste.

C. Genequand - Histoire de la littérature et de la philosophie arabes.

C. Haessig – Politique scientifique et coopération culturelle européennes.

M. Jovanović - International economic integration, Enlargement of the European Union, Evolutionary economic geography.

C. Kaddous - Droit institutionnel et matériel de l'UE, libre circulation des personnes, relations extérieures de l'UE, relations entre droit communautaire et droit de l'OMC, accords bilatéraux Suisse-UE.

J. Koechlin - Politique étrangère de l'UE et communication politique et économique.

S. Kott - Histoire sociale et culturelle des pratiques philanthropiques et de l'Etat social en France et en Allemagne et celle des pays d'Europe orientale.

N. Levrat - Droit institutionnel européen, fédéralisme et légitimation des pouvoirs.

B. Lévy - Géographie humaniste et culturelle, histoire et épistémologie de la géographie et géographie du tourisme.

M. Roissard de Bellet - Sociétés civiles européennes ; rapports entre les Etats européens pendant la Guerre froide.

F. Saint-Ouen – Fédéralisme ; réseaux locaux et régionaux.

R. Schwok - Dimension extérieure de l'UE, théories de l'intégration, relations Union européenne – Suisse.

P. Sciarini – Politique européenne de la Suisse, européanisation, processus de décision, démocratie directe et formation de l'opinion.

F. Tétart – Géopolitique de l'Union européenne et du monde contemporain.

N. Wisard – Droits de l'homme, droits des migrants et droit de l'environnement.

E. Wyler – Responsabilité des Etats, reconnaissance d'Etat, philosophie du droit international, procédure internationale, droit diplomatique, droits de l'homme.

**Programme des cours  
pour l'année académique 2011-2012**

La liste ci-dessous est indicative. Les mentions **A** et **P** correspondent aux semestres d'Automne (septembre-décembre) et de Printemps (février-mai). Les cours qui s'adressent à plus d'une orientation sont indiqués avec les orientations concernées (**CS, EPS & IDS**). Veuillez vous reporter au site de l'Institut pour les biographies des enseignants ainsi que pour les mises à jour du programme :

**<http://www.unige.ch/ieug>**

**TRONC COMMUN - Introduction à l'Europe et à l'interdisciplinarité – 36  
crédits (Semestre d'automne)**

• **Qu'appelle-t-on « culture européenne » ?**

Ce cours ouvert à des étudiants de toute formation se veut un ensemble d'interrogations sur l'actualité de cette formule, à partir des grands mythes et des notions-clés de l'Europe dans la littérature, l'art et la pensée de notre époque. Tout le monde parle aujourd'hui de la "culture européenne" comme s'il s'agissait d'une évidence; mais qu'en sait-on au juste? Les écrivains, les historiens, les philosophes n'ont cessé de se demander ce qu'il en était. Nous tâcherons de mettre en lumière les principales définitions du concept à partir d'exemples précis (textes, tableaux, événements, etc.) pour parvenir à une clarification et à un approfondissement des enjeux de notre culture. Qui parle de culture en Europe? Comment le fait-on? Quels discours sur la culture sont-ils tenus et quelles sont leurs significations? Que cela veut-il dire quand on dit que Mozart, ou Picasso, ou Shakespeare sont européens? Don Juan l'est-il, mais dans quel sens? Qu'est-ce qu'un livre européen? Il est temps de faire un bilan pour éviter les stéréotypes et de penser l'Europe au lieu de croire qu'on la connaît.

*P. Dethurens*

• **Des sociétés européennes à l'Union sur le long vingtième siècle**

Ce cours ne propose pas une histoire courte et chronologique de la « construction » européenne. Il s'agit de l'inscrire dans la durée historique. Nous montrerons que l'Union européenne résulte d'un lent rapprochement des sociétés européennes depuis la fin du XIXe siècle mais également de projets politiques dont les fondements ont été posés durant la période de l'entre-deux-guerres au sein de divers milieux.

*S.Kott*

• **L'intégration européenne dans une perspective politologique**

Ce cours du tronc commun aborde l'intégration européenne dans une perspective politologique. Il est divisé en trois parties. La première présente analyse les institutions de l'Union en relation avec les réformes du Traité de Lisbonne. La deuxième introduit les principales politiques de l'UE : Marché intérieur, Euro, PESC/PESD. La troisième tente de montrer la pertinence et les limites des théories politologiques comme le fédéralisme, le réalisme, le néo-fonctionnalisme, l'intergouvernementalisme et le constructivisme.

*R. Schwok*

• **Théorie de l'intégration économique européenne**

Ce cours présente les théories économiques sous-jacentes aux 3 grandes composantes de l'intégration européenne : (i) la libre circulation des biens avec la théorie des unions douanières développée dans le cadre d'analyse néo-classique des échanges internationaux ainsi que dans le cadre des « nouvelles » théories du commerce (concurrence imparfaite) ; (ii) la libre circulation des facteurs de production (travail, capital) ; (iii) l'intégration monétaire européenne et conditions économiques nécessaires à son fonctionnement. Aucun pré-requis en science économique n'est demandé, les outils d'analyse économique conventionnels seront développés tout au long du cours.

*(NN)*

• **Introduction au droit européen**

Conçu pour mettre en lumière les dimensions interdisciplinaires des enjeux soulevés par la construction d'un « ordre juridique européen », ce cours constitue une introduction au droit européen pour les étudiants n'ayant pas de formation juridique préalable. Le cours examinera et mettra en lumière les différences entre un droit international européen (Conseil de l'Europe), un droit commun européen et le droit communautaire. Sur la base des textes conventionnels et de la jurisprudence, les principes fondamentaux du droit européen (principalement communautaire) seront mis en évidence. Une attention particulière sera portée aux règles juridiques relatives au fonctionnement des institutions européennes, ainsi qu'aux relations du droit communautaire avec les droits nationaux et le droit international.

*N. Levrat*

• **Colloque méthodologique et interdisciplinaire**

Ce colloque a pour but de familiariser les étudiants aux différentes approches méthodologiques et à la diversité des sources qui contribuent à l'étude de l'intégration européenne. Les questionnements épistémologiques et les expériences de recherche des enseignants de l'IEUG compléteront les axes de ce carrefour interdisciplinaire qui se déroule sur deux semestres. Une dimension particulière de

la construction européenne sera également approfondie sous l'angle des différentes disciplines du savoir. Par ailleurs, les lectures de textes théoriques et les travaux pratiques permettront aux étudiants une participation active à cet enseignement.

*Maximos Aligisakis et Marc Roissard de Bellet*

## CULTURE ET SOCIÉTÉS (CS)

### • **Atelier Denis de Rougemont (P)**

Fondateur de l'Institut, Denis de Rougemont (1906-1985) a abordé de nombreuses problématiques utiles à la compréhension de la construction européenne. Mais cet enseignement n'est pas « livresque ». S'il fournit les bases de la pensée de Denis de Rougemont, il vise à l'appliquer à des questions très contemporaines telles que la place de la Culture dans l'édification de l'Europe et dans la définition de ses limites, l'importance du Dialogue des Cultures en Europe et avec le reste du Monde, le rôle des réseaux locaux et régionaux dans le tissage de l'Europe d'aujourd'hui, le lien avec le développement durable, sans oublier la place de la Suisse dans cet ensemble.

**CS, EPS & IDS**

*F. Saint-Ouen*

### • **Ville et culture en Europe (A)**

Comment la culture s'imprime-t-elle dans les villes d'Europe ? Quel est l'esprit, l'identité de ces villes, comment lire la mise en scène urbaine et déchiffrer ses symboles ? Telles sont les questions reliées à un certain nombre de villes européennes et de thèmes dominants (comme le lieu de mémoire, la place urbaine, le concept de capitale culturelle, l'expérience de la ville...) que nous approfondirons à travers des textes littéraires et de sciences humaines. Ces textes témoignent tous du vécu urbain et proposent des clés d'interprétation sur le phénomène de la ville européenne. Parmi les villes : Genève, Berlin, Paris, Sienne, Saint-Petersbourg, Bucarest. Parmi les auteurs : C.F. Ramuz, Luc Weibel, Stefan Zweig, Hermann Hesse, Dominique Fernandez, Paul Morand, Roland Barthes.

*B. Lévy*

### • **L'imaginaire de l'Europe (P)**

Y a-t-il un imaginaire de l'Europe ? Et si oui, à quels signes le reconnaître, de quelle façon l'étudier et comment l'interpréter ? Ce séminaire, ouvert à des étudiants de toute formation, se propose d'approfondir cette question à partir des grandes œuvres d'écrivains, de peintres et de penseurs de l'Europe.

*P. Dethurens*

• **Les politiques scientifiques, éducatives et culturelles européennes (P)**

Longtemps ignorées par l'Europe, la science, l'éducation et la culture figurent désormais parmi les priorités politiques européennes. Avec les objectifs de Lisbonne, l'UE définit un Espace européen de la recherche et de l'innovation pour rivaliser avec les Etats-Unis et une Asie émergente. Le système de Bologne dessine les contours d'un Espace européen de l'éducation. Enfin, dans un système globalisé, la culture et le secteur « créatif », rassemblant les acteurs des professions créatrices, jouent un rôle clé que l'Europe n'ignore plus.

Le séminaire conduira les étudiants à analyser les enjeux et à examiner l'action des institutions européennes, mais aussi des acteurs de la société civile, dans ces domaines dont l'importance et le poids économique et politique ne cessent de croître. **CS & EPS**

*C. Haessig*

• **Les sociétés civiles : enjeu ou acteur européen ? (P)**

A l'heure où la Commission européenne facilite l'accès de ses services aux organisations de la société civile, il est important de s'interroger sur cette dernière, protéiforme au fil du temps, omniprésente ces dernières années et pourtant paradoxalement floue. S'agit-il de la société civile organisée échangeant des bonnes pratiques avec les institutions européennes, ou alors de mouvements contestant celles-ci de manière spontanée ou agendée ? On examinera l'implication des acteurs locaux et régionaux, actifs sur bien des terrains, mais aussi l'influence des réseaux citoyens transnationaux opérant comme des lobbies. Rôles consultatifs, relais d'opinion ou revendications d'un statut participatif pour la société civile, ou plutôt les sociétés civiles, autant de débats historiques et politiques que ce séminaire se propose de traiter. **CS & EPS**

*M. Roissard de Bellet*

• **Migrations et relations interculturelles en Europe (A)**

Cet enseignement se donne comme objectif de comprendre, d'analyser et d'interpréter deux phénomènes fondamentaux : les mouvements des populations (intra- et extra-européens) et la gestion des interactions entre les différentes communautés nationales, ethniques, religieuses ou culturelles. Outre les éléments factuels, indispensables pour situer la thématique de l'immigration en Europe, il s'agira d'examiner en profondeur les divers modèles théoriques (comme le multiculturalisme) et les pratiques nationales et européennes. Des études de cas interdisciplinaires permettront également d'illustrer davantage la problématique du cours. **CS & EPS**

*M. Aligisakis*

• **L'Islam et l'Occident (A)**

Dès sa naissance, l'islam a été perçu et défini par les autorités chrétiennes comme l'hérétique, voire le diable. Les représentations médiévales de ce voisin occupant de manière illégitime les rives sud et est de la Méditerranée seront toutes marquées par ce contentieux originel, alimenté par la conception du Barbare léguée par les auteurs de l'antiquité. A partir des Croisades et surtout de la Renaissance, les conditions politiques radicalement différentes font que la tendance s'inverse et que ce sont les Européens qui sont dénoncés par l'islam comme agresseurs, alors que les intellectuels occidentaux manipulent l'image de l'oriental pour servir leurs fins propres : ils en présentent fréquemment une vision idéalisée, contrairement à la thèse répandue par les théoriciens de l'«Orientalisme». Le cours examinera aussi l'opposition stéréotypée que l'on postule communément entre les deux cultures dans les rapports qu'elles établissent entre le politique et le religieux supposés indissociables en Islam.

*C. Genequand*

• **La politique étrangère russe : 1815-1917 (A)**

Ce séminaire présentera les grandes lignes de la politique extérieure de la Russie tsariste. Il situera la Russie dans le contexte politique international et se concentrera tout particulièrement sur la politique russe en Europe (question d'Orient et Balkans, révolutions européennes, unifications italienne et allemande, crises et alliances, replis et ententes, première guerre mondiale, etc.).

*(NN)*

• **La politique étrangère de l'URSS (P)**

Ce séminaire, qui retracera les grandes étapes de la politique étrangère de l'URSS, se concentrera tout particulièrement sur les relations de l'URSS avec l'Europe, depuis la formation de l'Etat soviétique à sa disparition en 1991.

*(NN)*

• **L'Europe des nations (1870-1970) (A)**

Dans les années 1970, certains historiens et politologues clôturaient l'âge des nations au milieu du XXe siècle et prévoyaient un passage graduel à l'échelle supranationale. En réalité la fin du XXe siècle livre plutôt l'image d'une sorte de « retour » des nationalismes, en particulier - mais pas seulement- à l'Est de l'Europe. Pour comprendre ce phénomène, il importe de revenir sur les théories de la nation telles qu'elles ont été formulées au XIXe siècle mais aussi de décrire précisément comment les nations se sont construites politiquement et culturellement au cours de ce même siècle. Etudier les formes extrêmes (jusqu'aux épurations ethniques) qu'a

adoptées le nationalisme à partir des années 1880 nous permettra de réfléchir aux conséquences d'une certaine forme de clôture nationale.

*S. Kott*

• **L'Europe et les Organisations internationales (fin XIXe – XXe siècle)**

Les organisations internationales sont une création des Européens et jusque dans les années 1930 ceux-ci y jouent un rôle décisif. Ce n'est qu'à l'issue de la Seconde Guerre mondiale qu'elles se transforment progressivement en véritables organisations mondiales. Elles deviennent alors des lieux au sein desquels la domination européenne est interrogée, voire contestée, à partir du continent américain d'abord, puis, de manière croissante, par des acteurs asiatiques et africains. A travers les organisations internationales le séminaire interrogera donc l'évolution du rôle et de la place de l'Europe dans le monde de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1970.

*S. Kott*

**ECONOMIE, POLITIQUE ET SOCIÉTÉS (EPS)**

• **Politiques économiques de l'Union européenne (P)**

Cet enseignement présente les principales politiques économiques communes de l'UE, leurs justifications économiques, leurs principaux effets ainsi que les enjeux sous-jacents. La Politique Agricole Commune, la Politique Régionale, la Politique Industrielle et de Concurrence ainsi que la Politique Extérieure Economique et Commerciale de l'UE seront ainsi analysées. Les pré-requis nécessaires sont les outils d'analyse économique développés dans le cours «Théorie de l'intégration économique européenne».

*(NN)*

• **Relations économiques entre l'UE et les pays en développement (P)**

Cet enseignement présente les différents liens économiques entre l'UE et les pays en développement. Dans ce cadre, nous aborderons, entre autres, la politique d'aide générale au développement de l'UE (système communautaire de préférences commerciales, aide humanitaire et aide alimentaire, etc.), les points de désaccords existants (cf. les négociations multilatérales en cours de Doha) ainsi que les liens économiques entretenus avec des pays émergents comme la Chine. Les pré-requis nécessaires sont les outils d'analyse économique développés dans le cours «Théorie de l'intégration économique européenne».

*(NN)*

• **Intégration monétaire et financière de l'UE (A)**

Cet enseignement présente une analyse de l'intégration monétaire de l'UE et de l'enjeu du « Pacte de Stabilité et de Croissance » dans ce cadre. Une analyse du marché financier européen est également proposée, via l'étude des effets économiques de l'intégration du marché du capital sur les pays européens mais surtout du rôle de ce marché financier sur le bon fonctionnement de la politique monétaire. Les pré-requis nécessaires sont les outils d'analyse économique développés dans le cours «Théorie de l'intégration économique européenne».

(NN)

• **Economic integration worldwide : a comparative approach (A)**

The objective of this course is to introduce students into a variety of regional approaches to economic integration throughout the world. Classical theoretical forms of integration (free trade area, customs union, common market and economic union) do not apply to a range of new economic schemes practiced in all continents. This non-mathematical course will cover globalisation, general trade and investment liberalisation, as well as integration schemes in Europe, Asia and the Pacific, North America, Latin America, Africa, the Arab countries and the Middle East.

*M. Jovanović*

• **Européanisation et politique économique comparée I (A)**

Le cours comporte deux volets. D'une part, il analyse les principales étapes de la politique européenne de la Suisse depuis la fin de la seconde guerre mondiale, avec un accent particulier sur la période récente. L'objectif est ici de discuter de manière critique la cohérence et l'efficacité des choix de politique européenne opérés par les autorités fédérales. D'autre part, le cours s'intéresse à l'européanisation de la politique suisse principalement les effets de l'intégration européenne sur les institutions et processus de décision internes, les rapports de force et les lignes de conflit.

*P. Sciarini*

• **Théories politologiques de l'intégration européenne (P)**

Ce séminaire vise à introduire les principales théories de science politique utilisées dans l'étude de l'intégration européenne : le fédéralisme, le néo-fonctionnalisme, le réalisme, l'intergouvernementalisme, l'institutionnalisme, le constructivisme et la gouvernance multiniveaux. La réflexion portera également sur les questions d'européanisation et de déficit démocratique.

*R. Schwok*

• **Territorial Politics and Party Politics in a Multilevel Europe (P)**

This seminar examines cleavage formation, party politics and territorial politics in Europe. The point of departure is Stein Rokkan's influential work on state formation, nation building and cleavage formation. How relevant is his seminal analysis of the 1960s and 1970s for the 21st century? We will read recent work that builds on, or takes issue, with his conception. To what extent does a cleavage approach help us understand contemporary political competition in Europe? Is it useful to conceive territorial restructuring in contemporary Europe in terms of center vs. periphery relations? How does multilevel governance affect party politics?

(NN)

• **The Structure of Authority Beyond the National State (P)**

The structure of international authority is a deep and puzzling phenomenon. How and why does the structure of international authority vary? What is the role of functional pressures, of distributional politics, community, and diffusion? How do we estimate international authority? Can we make sense of how IGOs (international governmental organizations) differ: intergovernmental vs. supranational; general-purpose or task-specific; regional vs. global? And how do institutional design features affect the quality of international governance? The seminar will begin by reviewing theoretical and empirical literature on international authority, and invite students to apply what they learn to one or two IGOs of their choice.

(NN)

• **Légitimité et démocratie participative en Europe (P)**

L'objectif de ce cours-séminaire est d'aborder le problème de la légitimité démocratique de l'UE sous l'angle de la démocratie participative. La première partie de cet enseignement sera consacrée aux aspects normatifs : comment étudier le caractère démocratique de l'UE, lorsque les outils conceptuels ne sont pas adaptés à des systèmes non-étatiques comme l'UE ? L'émergence de la démocratie électronique ne permet-il pas de repenser les modalités de la participation citoyenne dans l'UE ? Ces questions directrices serviront de cadre à la deuxième partie de cet enseignement qui abordera de façon plus pragmatique le problème de la légitimité démocratique de l'Union, en analysant différentes «solutions» possibles. Dans cette optique, nous étudierons les modalités permettant de renforcer la participation citoyenne en combinant les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), avec les instruments de démocratie directe (initiative populaire et référendum). Du vote par internet aux bornes électroniques, nous

confronterons ces options d'une part, aux réalités politiques dans l'UE et d'autre part, au concept de la démocratie contemporaine et à ses évolutions possibles.

*F. Esposito*

• **Les démocraties européennes face aux nouveaux enjeux de sécurité : le cas du terrorisme (A)**

La lutte contre le terrorisme constitue un des enjeux de sécurité majeurs pour les démocraties européennes, depuis les spectaculaires attaques du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, les attentats du 11 mars 2004 à Madrid et ceux des 7 et 21 juillet 2005 à Londres. Pourtant, le terrorisme ne constitue pas une nouvelle menace ; les autorités politiques ont toujours été menacées par des groupes terroristes des Zélotes (1er siècle) aux Assassins (XIIe) et de façon plus contemporaine par Al Qaeda. L'objectif de ce cours est d'analyser les actions menées par les Etats membres de l'UE et par l'Union européenne en matière de lutte antiterroriste et de contre-terrorisme. Il s'agira aussi de se pencher sur le rôle croissant des autorités locales en Europe et celles des villes plus particulièrement dans le domaine des politiques préventives. Dans cette perspective, la problématique du terrorisme nous permettra d'analyser les évolutions du paradigme sécuritaire et le développement du concept de sécurité humaine.

*F. Esposito*

• **Géopolitique de l'Europe (A)**

Cet enseignement a pour objectif l'étude des espaces (géographique, politique, économique ...) qui composent l'Europe, en mettant l'accent sur la géopolitique de l'Union européenne, en tant qu'« objet politique non-identifié », ses relations avec les espaces périphériques (Balkans, Méditerranée, Europe orientale), avec son grand voisin russe, ainsi que sa place dans le monde en tant qu'acteur de la sécurité et surtout de la gouvernance mondiale. L'attractivité de l'espace européen sera envisagée sous l'angle des migrations. Dans un second temps, il s'agira d'étudier les dynamiques géopolitiques internes à l'Europe, marquées par l'apparition de régionalismes (Flandres, Ecosse, Catalogne), ainsi que les anomalies géographiques que représentent les micro-Etats (Monaco, Liechtenstein, Andorre...), les enclaves (Kaliningrad) ou les pseudo-Etats (Transnistrie, Haut-Karabakh).

*F. Tétart*

• **Dimensions extérieures de l'Union européenne (A)**

Ce séminaire est consacré à certains aspects de la dimension extérieure de l'Union européenne. Dans les premières séances, nous analyserons le fonctionnement de la prise de décision au sein de l'UE en ce qui concerne la dimension extérieure de l'UE. Ensuite, nous aborderons le fonctionnement de la politique étrangère et de sécurité commune, ainsi que sa dimension de défense. Enfin, nous replacerons ces

analyses dans les perspectives des théories de l'intégration européenne et des relations internationales.

*R. Schwok*

• **La politique étrangère de l'Union européenne et la gestion des crises : convergences et contradictions (P)**

L'objectif de ce cours est de montrer que l'Union européenne, au travers de sa politique étrangère, a des difficultés à gérer les crises internationales. Pourtant, la politique étrangère de l'Europe est un élément dynamique du développement de l'identité européenne et une étape vers l'union politique toujours plus grande de ses Etats membres. Par l'étude de gestion de crises - vis-à-vis desquelles l'Europe a pris position ou s'est engagée - l'analyse de discours et l'effort communicationnel des acteurs de l'UE, il s'agit de montrer que l'UE a le potentiel pour devenir un acteur reconnu et respecté sur la scène internationale, en tant que «soft power» et/ou «puissance civile». C'est le défi de la dernière étape de la construction européenne : donner vie à une union politique de l'Europe capable de se projeter dans le monde, une union qui ne soit pas un trompe-l'œil linguistique à l'attention des citoyens européens et de l'opinion publique.

*J. Koechlin*

• **L'Europe dans les médias : lectures critiques (P)**

Ce séminaire vise à analyser les différentes manières avec lesquelles les médias couvrent les questions européennes. Le principal but pédagogique est de prendre conscience des différentes lectures d'un même événement selon les préférences idéologiques des journalistes et leurs appartenances nationales. D'une manière générale, l'étudiant devra essayer d'appliquer à des cas concrets liés à l'actualité les connaissances théoriques qu'il a acquises dans les branches enseignées à l'Institut. Chaque séance sera consacrée aux thèmes européens les plus importants de la semaine.

*R. Schwok*

• **Mondialisation des médias dans le contexte européen (A)**

Ce cours est consacré à la mondialisation des médias en Europe et montre à quel point ce phénomène s'est accéléré vers la fin des années 1990. Il examine le rôle joué par diverses institutions (UE, UER, UIT, etc.) ainsi que l'impact de la technologie, notamment celui des satellites. Il introduit les étudiants aux groupes de communication mondiaux (News Corporation ou Time Warner par exemple) et Européen (Bertelsmann, MTG, ProSiebenSat.1, RTL, etc.). Il analyse les échanges internationaux dans l'audiovisuel (films et séries TV), en portant une attention toute particulière à l'émergence de genres et médias transnationaux. Ceux-ci comprennent les formats (émissions adaptées d'un pays à l'autre) et les nombreuses chaînes

transfrontières. La dernière partie du cours leur est consacrée, et offre une analyse de leur programmation, structure opérationnelle, stratégie d'expansion et d'acquisition des droits de retransmission.

*J. Chalaby*

• **Aspects sociologiques de la construction européenne (P)**

Il existe une Europe qui s'affirme et se cherche à travers un faisceau d'institutions, d'actions économiques, de décisions politiques. Il en est une autre qui s'inscrit tout autant dans la longue durée que dans les actes du quotidien. Une Europe des tendances lourdes qui combine mouvements de convergence et forces de dislocation, tendances vers l'ouverture et crispations identitaires, actions de solidarité et exclusions récurrentes. Une Europe qui s'efforce de « faire société », en développant certaines dimensions et en négligeant d'autres. C'est l'examen de ces problématiques sociétales qui constituera le principal objectif de ce cours-séminaire.

*M. Aligisakis*

<b>INSTITUTIONS, DROIT ET SOCIÉTÉS (IDS)</b>
--

• **Droit du marché intérieur de l'Union européenne (P)**

Le cours aborde le droit matériel de l'Union européenne. Après un examen des principes généraux, tels que la coopération loyale et l'interdiction de toute discrimination en raison de la nationalité, il traite successivement de la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux. L'enseignement poursuit aussi l'objectif de familiariser les étudiants avec le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne, le droit dérivé et la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes.

*C. Kaddous*

• **Droit européen des droits de l'homme (P)**

Le cours comprend trois parties. La première porte sur le concept et la nature des droits de l'homme en tant qu'objets d'investigation de la science juridique. Seront évoqués l'évolution des droits de l'homme depuis leur émergence sur la scène internationale, leur implantation au sein des États, ainsi que les mécanismes destinés à assurer leur respect. La deuxième partie est consacrée à l'étude des droits de l'homme au sein du Conseil de l'Europe, plus particulièrement sous l'angle de la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales, du 4 novembre 1950. La troisième partie évoque le statut des droits de l'homme au sein de l'Union Européenne.

*N. Wisard*

• **Villes et régions dans l'intégration européenne (P)**

Le processus d'intégration européenne ne saurait se limiter à l'étude des relations entre Etats et institutions européennes. Les institutions politiques infra-nationales, en particulier les villes et les régions, jouent un rôle important dans la construction d'une polity européenne d'un type nouveau, à la fois supranationale et proche des citoyens. Représentées depuis 1957 dans le cadre du Conseil de l'Europe, depuis 1994 par un Comité des régions de l'Union européenne, villes et régions deviennent des acteurs importants de la scène européenne. L'émergence progressive d'une dimension territoriale des politiques européennes, reconnue par le Traité de Lisbonne qui incorpore l'exigence de cohérence territoriale dans les principes guidant les politiques structurelles de l'UE, rend ces acteurs de proximité incontournables. Cet enseignement permet l'observation des modes d'association des différents niveaux de pouvoir à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques européennes, et permet une réflexion sur la légitimité de l'action publique dans le paradigme de multi-level governance. **EPS & IDS**

*N. Levrat*

• **Les relations entre l'Union européenne et les organisations internationales (A)**

Ce cours porte sur les Organisations internationales intergouvernementales, privilégiant les relations entre l'Union Européenne et les Organisations internationales à vocation universelle. Une attention particulière sera accordée à l'intervention de ces Organisations dans la gestion des crises internationales, tant sur le plan opérationnel que dans le règlement pacifique des différends. Sous ce dernier angle, le cours propose une analyse des rapports entre juridictions ressortissant à des Organisations différentes, notamment la Cour internationale de Justice, la Cour de Justice de l'Union Européenne et l'Organe de Règlement des Différends de l'OMC.

*E. Wylér*

• **Questions conceptuelles et normatives de l'intégration européenne (P)**

Ce cours-séminaire offre une mise en examen des concepts clefs de la pensée politique moderne à la lumière de l'intégration européenne. Après une introduction à la philosophie politique européenne seront examinées les questions de la finalité étatique, la légitimité, la démocratie, la citoyenneté, les droits fondamentaux et l'identité de l'Union européenne. L'enseignement sera dispensé sous forme de cours et de séminaires en alternance. Les cours présenteront des informations et explications générales des thématiques. Ils présenteront les concepts de manières compréhensibles pour des étudiants sans connaissances philosophiques approfondies. Les séminaires se fonderont sur l'étude préalable d'articles et sur les présentations orales et écrites préparées par les étudiants. **CS, EPS & IDS**

*F. Cheneval*

• **Enjeux fédéralistes et démocratiques de l'intégration européenne (A)**

Qu'est-ce que le fédéralisme ? L'Union européenne est-elle fédérale ? L'Union européenne souffre-t-elle véritablement d'un déficit démocratique ? A-t-elle besoin d'une « Constitution » ? Si oui, est-ce pour en parachever la construction, pour passer d'un statut d'organisation internationale à un statut d'Etat européen ? Sans constitution, l'Europe peut-elle être démocratique ? Un modèle démocratique européen existe-t-il ? Est-il souhaitable ? Quelles sont les raisons pour poser une exigence démocratique à l'Union européenne ? Quels sont les critères applicables pour en évaluer la réalisation ?

C'est à partir de textes, tant classiques que récents, sur la démocratie et le fédéralisme que seront abordées ces questions. Une participation active des étudiants est requise. **CS, EPS & IDS**

*N. Levrat*

**Offres facultaires ouvertes aux étudiants de l'IEUG**

Les étudiants de l'IEUG peuvent suivre, sur préavis favorable du responsable des études de l'Institut, des cours de 2ème cycle pris dans le programme des cours des Facultés de droit, de SES ou des lettres de l'Université de Genève ainsi qu'à l'Institut des hautes études internationales et du développement (IHEID).

**MEMOIRE ou STAGE (30 crédits)**

Les étudiants choisissent, avant la fin de leur 2e semestre d'études, entre la rédaction d'un mémoire ou l'accomplissement d'un stage. Le mémoire (80 pages environ) est rédigé sous la direction d'un enseignant de l'Institut. Il porte sur un sujet d'intérêt européen choisi par le candidat. La note est attribuée à la suite d'une soutenance publique.

Le stage s'accomplit dans un cadre professionnel pour une durée comprise entre deux et six mois, au sein d'une structure privée ou publique, à Genève ou ailleurs. Un responsable de stage est désigné au sein de l'organisme d'accueil ; une convention de stage fixe les modalités du stage et lie cet organisme, l'IEUG et l'étudiant. Ce dernier doit ensuite fournir un rapport de stage qui doit être validé par le responsable de stage et accepté par l'enseignant responsable, afin que les crédits soient obtenus.

## **Programmes de formation continue**

### **Master of Advanced Studies in International and European Security (60 crédits ECTS) & Certificate of Advanced Studies in European Security (20 crédits ECTS)**

Pour répondre à l'important besoin de formation continue approfondie dans le domaine de la sécurité internationale en Europe, l'Institut européen s'est associé au Centre de politique de sécurité de Genève (GCSP). Ce dernier, créé en 1995 à l'initiative du Conseil fédéral, est une fondation de droit privé suisse. Le GCSP a acquis une grande expérience, internationalement reconnue, en organisant divers cours de formation sur les questions de sécurité destinés à des diplomates ou fonctionnaires de nombreux pays, ainsi que de plusieurs organisations internationales.

Le *Master of Advanced Studies in International and European Security* et le *Certificate of Advanced Studies in European Security* sont des offres de formation continue dont les enseignements à plein temps sont donnés en anglais. Le *Master* a lieu sur une année débutant en octobre et se terminant au mois de juin de l'année suivante. Le *Certificate*, d'une durée de trois mois, se déroule entre janvier et mars.

Ces deux programmes s'adressent principalement à un public de diplomates, fonctionnaires internationaux et des ministères des affaires étrangères. Des candidatures libres sont admises.

Les conditions d'admission, le coût du programme et le bulletin d'inscription au *Master of Advanced Studies in International and European Security* sont disponibles sur le site : <http://www.gcsp.ch/e/emas/>; pour le *Certificate of Advanced Studies in European Security*, il s'agit du site : <http://www.gcsp.ch/e/cas/index.cfm>

## **Certificat de formation continue sur les Relations interculturelles (19 crédits ECTS)**

L'interculturel est dans l'air du temps. Il concerne plusieurs défis majeurs de notre époque : globalisation, métissages, intégration, construction d'identités plurielles. Les besoins sont évidents, à voir la persistance des représentations sociales concernant les pays du Sud et de l'Europe de l'Est ou l'incapacité des Européens à faire face à la présence des résidents « extra-communautaires ». Toutefois, les décideurs chargés des politiques de l'interculturel, les politiciens, les cadres, les éditeurs et les responsables des médias, les fonctionnaires, les formateurs, n'ont pas la possibilité d'acquérir les connaissances et les outils conceptuels nécessaires pour comprendre les relations interculturelles. C'est à cette nécessité que veut répondre ce Certificat.

Il s'agit d'une formation de type interdisciplinaire, destinée à donner non pas des outils pratiques aux participants, mais bien des outils théoriques ou d'analyse, leur permettant d'évaluer les situations et les échanges interculturels dans un contexte historique, juridique, social, religieux ou politique afin de prendre des décisions informées dans ce domaine. Pour mieux comprendre les rapports interculturels Nord-Sud et Est-Ouest il est fait appel à des enseignants, spécialisés respectivement dans les domaines des études européennes, des études du développement et de l'anthropologie sociale.

Les conditions d'admission, le coût du programme ainsi que le bulletin d'inscription du Certificat sont disponibles sur le site :

**<http://www.unige.ch/formcont/INTERCULTURALITE>**

## Activités de Recherche

### Projets soutenus par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (FNS)

« Etude des modes alternatifs de légitimation du droit de l'Union européenne », sous la direction de Nicolas Levrat, Professeur de droit européen à la Faculté de droit et à l'IEUG.

Dans le cadre des Programmes doctoraux nationaux (proDoc), le FNS a alloué un subside permettant la réalisation de thèses dirigées par le professeur Nicolas Levrat; l'objectif commun de ces travaux est la recherche de modalités et de conditions de légitimation du droit dérivé de l'UE. Sont ainsi en cours les trois thèses suivantes : « A la recherche de l'intérêt général européen. Le mode d'élaboration des propositions de la Commission comme source de légitimité du droit dérivé » (D. Lassalle); « L'interprétation et la mise en oeuvre du principe de subsidiarité au sein de l'UE permet-elle une meilleure légitimation du droit communautaire dérivé ? » (I. Ouedraogo); « A quel titre le juge national applique-t-il le droit communautaire ? » (F. Niang). Les travaux des doctorants seront présentés régulièrement dans le cadre d'une Ecole doctorale romande sur les fondements du droit européen, dirigée par la Prof. S. Besson de l'Université de Fribourg.

« L'émergence d'un modèle social européen (1919-1949) : une approche transnationale », dirigé par Sandrine Kott, Professeure d'histoire contemporaine au Département d'histoire générale et à l'IEUG.

Dans le cadre de l'encouragement de la recherche fondamentale libre (Division I sciences humaines et sociales), le FNS a octroyé un subside de recherche à ce projet qui vise à étudier le rôle de divers acteurs internationaux et nationaux dans l'élaboration de modèles d'action et de normes de référence qui président durant cette période à l'émergence d'un « modèle social européen ». Il participe d'une démarche historiographique qui souligne que la genèse des dispositifs de protection sociale nationale s'alimente des discussions et de la diffusion transnationale d'idées, de projets et de pratiques. La problématique se caractérise par la volonté de comprendre les logiques institutionnelles, matérielles et humaines présidant à ces transferts en exploitant la diversité des sources (publiées ou non) des organisations internationales et des ONG comme de différents ministères nationaux.

Equipe de recherche: Dr. J. Droux, O. Hidalgo-Weber, Dr. I. Liebeskind Sauthier.

## **Participation à des programmes européens**

### **Erasmus Mundus**

Erasmus Mundus est un programme européen de coopération et de mobilité dans l'enseignement supérieur. L'Unige (IEUG) est associée au projet « Globalisation, the EU and Multilateralism » qui est l'un des 13 à avoir été sélectionnés par la Commission européenne, dont 3 dans le domaine des sciences sociales et humaines. Il est doté d'un budget de 3,2 millions d'euros pour consolider les études doctorales en Europe au cours des 5 prochaines années.

Son réseau d'institutions est constitué par l'Université Libre de Bruxelles, l'Université de Warwick, l'Université libre des sciences sociales de Rome, l'Université de Genève (IEUG), l'Université Waseda de Tokyo, l'Université Fudan de Shanghai, l'Université de Boston et l'Université ITAM de Mexico.

L'Université de Genève accueillera les doctorants durant leur deuxième année d'études et délivrera une quinzaine de doctorats en co-tutelle avec l'une des trois autres universités européennes.

### **Erasmus**

L'IEUG dispose d'accords Erasmus avec les universités d'Alcala et de Bilbao (Espagne), de Panepistimio Egeou (Grèce), de Bruxelles (ULB, Belgique), de Louvain (UCL, Belgique).

### **Chaire Jean Monnet**

Une Chaire Jean Monnet «Union européenne : politique et institutions» est attribuée à l'Institut européen (René Schwok en est le titulaire). Elle a notamment permis l'organisation d'un colloque dont est issu un ouvrage collectif intitulé *L'Union européenne et la sécurité internationale : théories et pratiques* publié aux éditions Academia Bruylant en 2009. R. Schwok a également participé aux réunions annuelles des titulaires des chaires Jean Monnet et a renforcé les liens avec la European Community Studies Association – Switzerland, ainsi qu'avec les associations similaires dans le monde.

### **Chaire Bernheim d'Études sur la Paix et la Citoyenneté**

Un accord important a été conclu entre les rectorats des Universités libre de Bruxelles et de Genève, autorisant la création d'une Chaire Bernheim à l'IEUG. Financée par la fondation Bernheim, cette Chaire permettra au directeur du Pôle Bernheim d'Études sur la Paix et la Citoyenneté de l'ULB, le professeur Eric Remacle, de venir à Genève pour le 1er semestre de l'année académique 2011-2012

offrir un enseignement intitulé « Peace and conflict studies : a European perspective ». Cette Chaire, inaugurée en 2010, renforce ainsi la coopération instituée entre l'IEUG et l'ULB et accroît l'offre d'enseignements en anglais dans notre programme.

Le Pôle Bernheim d'Études sur la Paix et la Citoyenneté (Pôle Paix) a été créé en septembre 2000 au sein de l'Université Libre de Bruxelles (ULB), avec le soutien de la Fondation Bernheim. Il s'attache à développer en collaboration avec d'autres universités et institutions scientifiques belges et étrangères, un enseignement et une recherche sur la paix et la citoyenneté dans une optique transdisciplinaire. Il contribue en outre à enrichir le dialogue entre l'Université et la société civile sur ces thèmes, dans le prolongement des Journées universitaires de la Paix qu'avait promues Émile Bernheim dans les années 70 et 80.

### **Recherches doctorales à l'IEUG**

Dans le cadre de l'IEUG, des doctorants de diverses disciplines poursuivent leurs recherches de thèses.

#### **Thèses en cours :**

Suzana Anghel, *Parliamentary Scrutiny of the European Security and Defence Policy* (direction R. Schwok).

Viorel Buscaneanu, *La constitution de l'identité de la Transnistrie dans le contexte de la Bessarabie/Moldavie (XIXe-XXe siècles)* (direction W. Berelowitch).

Michel Christian, *SED et KSC: les partis communistes comme organisations sociales en RDA et en Tchécoslovaquie socialiste (1945-1989)* (direction S. Kott).

Raluca Drohanna, *Hollywood et la mythologie moderne européenne* (direction J. Talens).

Sarah Ghane-Milani, *Cinéma et verbalité: Statuts et fonctions de la parole dans le cinéma européen moderne* (direction J. Talens).

Simon Godard, *Construire le "bloc de l'Est" par l'économie. Etude des experts des pays socialistes au Conseil d'Aide Economique Mutuelle (CAEM), 1949-1989* (direction S. Kott).

Alice Gyemant, *Cinéma et imaginaires européens de guerre. La guerre d'Algérie en France* (direction J. Talens).

Olga Hidalgo-Weber, *Dimensions transnationales des politiques sociales britanniques : le rôle de la Grande-Bretagne au sein des organisations internationales, 1919-1949* (direction S. Kott).

Corina Isac-Renaud, *Europa TV - La problématique d'une télévision généraliste européenne transnationale* (direction J. Talens).

Aude Jehan, *Culture et relations extérieures de l'Union européenne* (direction J. Talens).

Déborah Lassalle, *A la recherche de l'Intérêt général européen. Le mode d'élaboration des propositions de la Commission comme source de légitimité du droit dérivé* (direction N. Levrat).

Andrea-Cristina Mateescu, *Eros, magie et Thanatos: représentations de la femme tzigane dans le cinéma Est et Central européen* (direction J. Talens).

Khatuna Mzarelua, *Les intouchables danseuses de flamenco et du ballet national géorgien* (direction J. Talens).

Fatimata Niang, *A quel titre le juge national applique-t-il le droit communautaire ?* (direction N. Levrat).

Issaka Ouedraogo, *L'interprétation et la mise en oeuvre du principe de subsidiarité au sein de l'UE permet-elle une meilleure légitimation du droit communautaire dérivé ?* (direction N. Levrat).

Nikos Papadatos, *L'influence de la pensée marxiste sur le mouvement communiste grec de 1946 à 1975 : le cas de scission du parti communiste grec* (direction W. Berelowich).

Sylvie Ramel, *Construction de la paix et transfert de valeurs: démocratisation et nationalisme à l'épreuve de la reconstruction pacifique des Etats post-yougoslaves. Le cas de la Bosnie-Herzégovine* (direction P. Braillard).

Mihai-Daniel Sava, *Cinéma et imaginaire culturel européen* (direction J. Talens).

#### **Thèses soutenues durant l'année académique 2009 – 2010 :**

Alessia Biava, *L'émergence d'une culture stratégique européenne dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense* (direction P. Braillard)

Ekaterina Kondrattsova, *La nouvelle recomposition du système de la production du cinéma et Tv en Europe: Le cas suisse* (direction J. Talens).

Ioana Raducu, *Le système juridictionnel de l'Union européenne en tant qu'interface entre ordres juridiques dans un modèle d'intégration pluridimensionnelle* (direction N. Levrat).

Cristina Ilaria Tango, *Política y cultura en la España de la transición* (direction J. Talens).

## Publications de l'Institut

Elles ont pour objectif la diffusion du savoir produit par les chercheurs, enseignants et étudiants. L'IEUG gère deux collections. L'une classique, chez Academia-Bruylant, publie les travaux des colloques internationaux organisés par l'IEUG, ainsi que des monographies sur des questions européennes. L'autre, électronique, met en ligne les meilleurs mémoires d'étudiants de l'IEUG et certains travaux de chercheurs.

### **Collection « Publications de l'IEUG » (chez Academia-Bruylant, disponible en librairies)**

Frédéric ESPOSITO et Nicolas LEVRAT (eds), *Europe : de l'intégration à la Fédération*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2010.

Silvio GUINDANI et Jenaro TALENS (eds), *Carrefour Europe, Une approche interdisciplinaire dédiée à Philippe Braillard*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2010.

Korine AMACHER et Leonid HELLER, *Le retour des héros. La reconstitution des mythologies nationales à l'heure du postcommunisme*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 2010.

Laurent DUTOIT, *Parlement européen et société civile. Vers de nouveaux aménagements institutionnels*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 2009.

René SCHWOK et Frédéric MERAND (eds), *L'Union européenne et la sécurité internationale. Théories et pratiques*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 2009.

Samantha BESSON, Francis CHENEVAL, Nicolas LEVRAT (eds), *Des valeurs pour l'Europe ? / Values for Europe ?*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2008.

Frédéric ESPOSITO, *Vers un nouveau pouvoir citoyen ? Des référendums nationaux au référendum européen*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 2007.

Korine AMACHER, Nicolas LEVRAT (eds), *Jusqu'où ira l'Europe ?*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 2005.

A paraître : Alessia BIAVA, *L'émergence d'une culture stratégique dans le cadre de la Politique de sécurité et de défense commune*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant (printemps 2011).

### **Collection Euryopa**

(textes disponibles sur le site de l'IEUG en version pdf)

Agnieszka STASIAKOWSKA, *Le Marché Intérieur d'Electricité. Entre la libéralisation et la sécurité d'approvisionnement en électricité*, n°63.

Olivier KNECHCIAK, *Langues européennes en dialogue*, n°62.

Léna HÄSSIG, *La lutte contre le changement climatique en Europe. Union européenne et ONG environnementales, deux acteurs différents pour un objectif commun*, n°61.

Ioana CREITARU, *How Keen on Being Green ? The EU Climate Change Strategy under the Lens of Multi-level Governance*, n°60.

(textes à paraître)

Ramzi TOUMA, *Evolution de la langue grecque dans le compte rendu in extenso du Parlement européen : le lexème « euro » de 1999 à 2008*.

Anna ASEEVA, *EU-Russia Energy Relations : the Role of International Law from Energy Investment and Transit Perspective*.

Pauline BORSINGER, *Projet d'agglomération franco-valdo-genevois : retour vers le futur ?*

Mariagiovanna GIANINI, *Altiero Spinelli : d'une conception de l'homme à une conception de l'Europe*.

Sophie PERRIER, *Enjeux et défis de l'externalisation de la politique migratoire européenne. Le cas des relations européennes avec l'Afrique de l'Ouest*.

### **Revue Transitions**

L'Institut européen édite, conjointement avec l'Université Libre de Bruxelles (ULB), la revue bi-annuelle *Transitions* (anciennement *Revue des pays de l'Est*) consacrée aux recherches pointues et originales sur l'Europe centrale et orientale.

Dernier numéro paru : « External and Internal Factors of Democratization in the Western Balkans », édité par Cristina DALLARA, Vol L n°1.

A paraître : « From Peace to Shared political Identities : Exploring Pathways in Contemporary Bosnia-Herzegovina », édité par Francis CHENEVAL et Sylvie RAMEL.

## **Ressources documentaires**

### **Bibliothèque et Centre de documentation – Uni-Mail**

Institut européen de l'Université de Genève  
40, bd du Pont-d'Arve - CH-1211 Genève 4  
Tél : +41 22 - 379 82 92 / Fax : +41 22 - 379 82 98  
Accès : Transports publics : bus 1, 4, 32, trams 15, 17 (Uni-Mail) / Parking : Uni-Mail

**Responsable :** Jean-Marc Membrez  
E-mail : Jean-Marc.Membrez@unige.ch  
Horaires : lu-ve 8h-22h, sa 8h-17h, di 14h-18h

#### **Fonds :**

Monographies : 26'000 volumes

Périodiques : 90 titres vivants

Domaines : construction de l'Europe communautaire, identité européenne, culture, géographie, histoire, science politique, économie, fédéralisme, régionalisme, droit communautaire, relations extérieures de l'Union européenne.

Fonds particuliers : Dépositaire officiel de l'Office des publications de l'Union européenne.

#### **Catalogue :**

Informatisé en totalité, système VIRTUA

Accès en ligne : <http://opac.ge.ch/gateway>

## Activités et vie à l'Institut

### Association des étudiants

L'Association des Étudiants de l'Institut européen de l'Université de Genève (AEIEUG) est une organisation tout à fait particulière. En effet, créée en 1998, ses activités sont très diversifiées et ses engagements plutôt conséquents. En premier lieu, elle se charge de défendre les intérêts de ses différents membres (sous toutes leurs formes). D'autre part, elle organise, coordonne et encourage des activités liées notamment au monde académique, culturel et sportif au sein de l'Institut européen et de l'Université de Genève. Dans un autre registre, elle promeut également la concorde entre les étudiants et se charge d'améliorer l'intégration des nouveaux venus. Enfin, elle entretient des rapports cordiaux et réguliers avec les autres organisations estudiantines de l'Université de Genève. Ce qui lui permet de participer, ponctuellement, à des activités interfacultaires et de services à la Cité.  
Contact : [aeieug@unige.ch](mailto:aeieug@unige.ch)

### Membres du bureau pour l'année 2010-2011 :

Président :	Cenni Najy
Vice-président :	Mathieu Camescasse
Secrétaire :	Florence Ahlborn
Trésorier :	Fabrizio D'Angelo
Communication interne :	Javier Rodriguez
Relations intra-universitaires :	Lavinia Pletosu
Relations extérieures :	Masih Ullah Khan
Responsable des stages :	Anamaria Frunza
Comité des fêtes :	Anissa Eprinchard
Affaires culturelles :	Joël Lucas
Resp. de l'intégration des nouveaux étudiants :	Jérémy Chauvin
Vérificateurs des comptes :	Mahamadou Diallo David Berger

### **Eyes on Europe**

Les étudiants de l'IEUG contribuent à la rédaction et à la distribution de *Eyes on Europe* ([www.eyesoneurope.eu](http://www.eyesoneurope.eu)), revue semestrielle créée en octobre 2004. Elle est publiée par un collectif d'étudiants et de doctorants de l'Institut d'études européennes de l'Université Libre de Bruxelles, de l'IEUG et de la Katholieke Universiteit Leuven. Cette revue est distribuée auprès des missions diplomatiques à Genève et des institutions européennes à Bruxelles. Contact : [redactiongeneve@eyesoneurope.eu](mailto:redactiongeneve@eyesoneurope.eu)

### **Le blog « Y'a pas le feu à l'Europe »**

Développé par l'IEUG, en collaboration avec le blog les « Euros du Village », le blog de l'IEUG (<http://eurosuisse.eurosblog.eu/>) a pour objectif d'aborder la problématique européenne selon une perspective Suisse-Europe. Il vise à faire connaître l'analyse des étudiants sur l'actualité européenne vue depuis la Suisse, surtout lorsque ces étudiants sont ressortissants d'autres Etats européens.

### **Les Midis de l'Europe**

Les Midis de l'Europe sont un espace de débat autour des questions d'actualité sur la thématique Suisse-Europe réunissant des étudiants, des universitaires, des fonctionnaires de l'Etat et des membres des milieux économiques pour répondre à l'objectif de services à la cité. Bénéficiant du soutien de la République et canton de Genève (Département du territoire), 37 Midis de l'Europe ont été organisés depuis 2004.

### **Conférenciers invités**

Durant l'année écoulée, l'Institut a notamment accueilli les conférenciers suivants :

Mirel Banica, Professeur associé à l'Université de Bucarest

José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne, Dr. hc. de l'Université de Genève

Roland Bieber, Professeur à l'Université de Lausanne

Micheline Calmy-Rey, Conseillère fédérale, Cheffe du Département des affaires étrangères

Elisabeth Guigou, Députée à l'Assemblée nationale Ancienne Ministre des Affaires européennes

Silvia Karlsson, Professeur à la Turku School of Economics

Jean-Victor Louis, Professeur à l'ULB

Pierre Maudet, Président de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse et conseiller administratif de la Ville de Genève

Hanspeter Mock, Ministre, Bureau de l'Intégration DFAE/DFE

Nicolas Monceau, Professeur à l'IEP de Grenoble

Paolo Ponzano, Conseiller principal, Secrétariat de la Commission européenne  
Viviane Reding, Vice-Présidente de la Commission Européenne  
Jean Russotto, Avocat d'affaires suisse à Bruxelles  
Sabine Saurugger, Professeure à l'IEP de Grenoble  
Nikos Scandamis, Professeur à l'Université d'Athènes  
Dusan Sidjanski, Conseiller spécial du Président de la Commission européenne,  
Professeur honoraire à l'Unige  
Constantin Stephanou, Professeur à l'Université Panteion, Athènes  
Mario Telò, Professeur à l'IEE de l'ULB  
Jacques de Watteville, Ambassadeur, chef de la mission suisse auprès de l'UE

### **GISP**

Avec plus de 35% d'étudiants étrangers, l'Université de Genève est très fortement internationalisée. L'Institut européen, avec plus de 60% d'étudiants recrutés hors de Suisse est à la pointe de cette ouverture internationale de l'Université de Genève. Afin d'étendre le recrutement à des étudiants candidats au Master à des candidats issus d'Universités anglophones, le Service des relations internationales de l'Unige a mis sur pied un programme en anglais – le *Geneva International Student's Programme (GISP)* – permettant, sur un semestre, à des étudiants étrangers anglophones de venir à Genève découvrir en anglais les différentes facettes des enseignements offerts, ainsi que de suivre des enseignements de français intensif. C'est pour eux un moyen d'accéder à notre programme principalement enseigné en français, c'est un moyen pour nous de nous ouvrir vers des étudiants et des enseignements prenant mieux en compte la pensée européenne anglophone. Les enseignants de l'Institut européen sont donc activement impliqués dans ce programme, et certains de nos étudiants de Master en sont issus.

## Renseignements pratiques

### Renseignements généraux sur l'immatriculation à l'Université

Espace administratif des étudiants ouvert du lundi à vendredi de 9h à 13h (sauf en été)

24, rue Général-Dufour, 2e étage - CH - 1211 Genève 4

Tél: +41 22 - 379 76 96

Internet : <http://www.unige.ch/dase/buimi/horaires.html>

Une fois admis, les étudiants devront obligatoirement s'immatriculer à l'Université de Genève. Immatriculation en ligne de préférence ou formulaire téléchargeable sur le site : [http://www.unige.ch/dase/buimi/conditions\\_immat/](http://www.unige.ch/dase/buimi/conditions_immat/)

L'admission des étudiants ne peut avoir lieu qu'au semestre d'automne.

### Frais d'inscription

Les taxes universitaires, à payer semestriellement, s'élèvent à CHF 500 par semestre.

### Vie et logement à Genève

La vie à Genève, pour un étudiant vivant seul, suppose un budget d'environ CHF 1800/mois. Les résidences universitaires sont très sollicitées, les étudiants sont vivement encouragés à entreprendre des démarches le plus tôt possible auprès du :

Bureau du logement universitaire (BLRU)

4, rue de Candolle - CH-1211 Genève 4

Tél: +41 22 - 379 77 20

E-mail : [logements@unige.ch](mailto:logements@unige.ch)

Internet : <http://www.unige.ch/dase/bulog/>

Le BLRU est à la disposition des étudiants pour tous renseignements utiles et peut fournir une liste de foyers, de pensions, et de personnes disposées à héberger des étudiants. La situation du logement reste toujours difficile à Genève.

### Travail rémunéré

Les étudiants régulièrement inscrits peuvent exercer un travail rémunéré par l'intermédiaire du :

Bureau de placement

4, rue de Candolle - CH-1211 Genève 4

Tél : + 41 22 - 379 77 02

E-mail : [placement@unige.ch](mailto:placement@unige.ch)

Internet : <http://www.unige.ch/dase/bupla/>

Le travail des étudiants titulaires d'un permis B ou frontaliers est strictement limité à 20 heures par semaine pendant les périodes universitaires et à plein temps pendant les vacances universitaires, pour autant que ce travail soit compatible avec les études.

### **Bourses**

L'Institut alloue chaque année un nombre limité d'aides financières sous forme de bourses qui sont attribuées sur la base des qualités académiques et de la situation financière des requérants.

Les bourses sont semestrielles. Les demandes de bourses doivent être soumises au secrétariat de l'Institut au plus tard un mois avant le début de chaque semestre. Une demande de bourse peut être formulée avec le dossier de candidature.

Par ailleurs, les étudiants de l'IEUG peuvent obtenir, sur présentation d'une demande motivée et dans le cadre de leurs recherches liées à la rédaction de leur mémoire, un subside de recherche d'un montant maximal de 500 CHF, visant à couvrir des frais liés à une recherche menée à l'étranger.

La Confédération suisse offre également des bourses à des étudiants gradués étrangers. Les candidats doivent s'adresser à la représentation diplomatique suisse de leur pays.

Les étudiants suisses peuvent s'adresser à leur canton de résidence, ou d'origine, pour toute demande d'aide financière.

### **Assurances**

Toutes les personnes domiciliées en Suisse sont obligées de s'assurer contre les risques de maladie et d'accidents auprès d'une caisse d'assurance reconnue aux termes de la Loi sur l'Assurance maladie (LAMAL).

Une brochure « l'assurance maladie et accidents en 15 questions » est disponible au Bureau universitaire d'information sociale ainsi que sur le site de l'Université. Elle fournit toutes les informations nécessaires.

Les étudiants qui séjournent en Suisse et qui bénéficient déjà d'une assurance maladie couvrant les traitements en Suisse peuvent s'adresser au Service cantonal de l'assurance-maladie (SAM) afin de solliciter une éventuelle dispense.

## Calendrier de l'année académique 2011-2012

### Session de rattrapage

Début des examens	29 août	2011
Fin des examens	16 septembre	2011

### Semestre d'automne 2011-2012

Début des cours	19 septembre	2011
Fin des cours	23 décembre	2011
Début des examens	30 janvier	2012
Fin des examens	17 février	2012

### Semestre de printemps 2012

Début des cours	20 février	2012
Fin des cours	5 avril	2012
Vacances de Pâques	8 avril	2012
Reprise des cours	16 mai	2012
Fin des cours	1er juin	2012
Début des examens	4 juin	2012
Fin des examens	22 juin	2012

### Session de rattrapage

Début des examens	27 août	2012
Fin des examens	14 septembre	2012